

AGRICULTURE GARDOISE

Une pépite en danger !

LES CARACTERISTIQUES DE L'AGRICULTURE GARDOISE

L'Agriculture gardoise est **marquée du sceau de la diversité**, à l'image du Département dont elle est à la fois le poumon économique et la garante de la culture et de traditions ancestrales.

Le patrimoine naturel gardois permet en effet une **grande variété d'exploitations** : viticulture, arboriculture (abricot, pêche, olive, cerise, amande, pomme, poire, ...), maraîchage (salade, courgette, melons, asperges, ...), grandes cultures (blé dur, tournesol, cultures fourragères, ...), élevage.

Chiffres clés

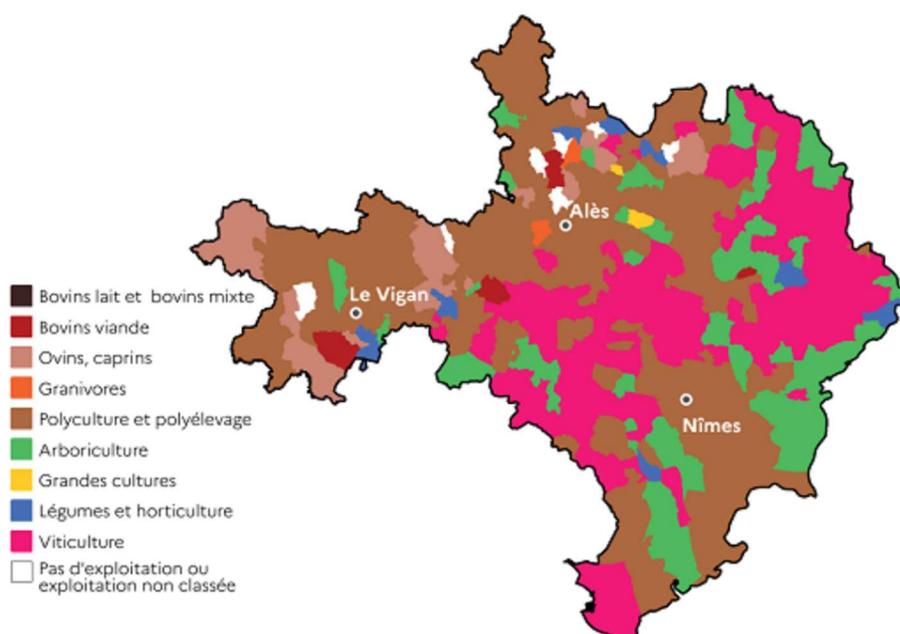
- 4 522 exploitations
- 100 000 emplois (dont saisonniers)
- 738 M€ de Production en valeur
- 162 000 ha de Surface Agricole Utile
- 20% d'exploitations en bio
- Plus de 140 appellations

Certaines de ces productions sont aujourd'hui prestigieuses et constituent de véritables **marqueurs de territoire** : oignon doux des Cévennes, riz et taureau de Camargue, truffe de l'Uzège, Olive Picholine, vins des Côtes du Rhône, ... Autant de symboles d'une agriculture de haut niveau, qui compte actuellement plus de **140 signes officiels de qualité**, des Appellations d'Origine Protégée (AOP) aux Indications Géographiques Protégées (IGP).

L'agriculture gardoise, agriculture méditerranéenne, s'appuie sur de **petites exploitations** (41 ha en moyenne) qui s'adaptent en permanence à l'évolution de leur environnement : climatique, économique, technique, réglementaire et sociale.

La conversion au bio en étant une parfaite illustration, puisque le Gard est le **quatrième département bio** de France.

Mais, c'est une agriculture qui est aussi confrontée à **des difficultés majeures**, qui peuvent mettre en péril sa durabilité : gestion de l'eau, calamités climatiques, préservation du foncier, contexte économique, renouvellement des générations, ... Ce, à l'heure où notre Pays est confronté à un enjeu stratégique de souveraineté alimentaire.



AGRICULTURE GARDOISE

Une pépite en danger !

UN FONCIER AGRICOLE SOUS PRESSION

La question du foncier est au cœur des enjeux d'**avenir de l'agriculture gardoise**. Il faut préserver les terres irriguées présentant un potentiel agronomique fort et qu'elles restent accessibles pour les candidats à l'installation, afin de permettre le renouvellement des générations d'exploitants.

Pour autant, la **consommation de foncier agricole** est extrêmement élevée dans le Département du Gard : la Surface Agricole Utile a baissé de 16 600 ha, soit 14%, entre 2010 et 2020 (*source : Agreste*).

Entre 1950 et 2018, 38 000 ha de terres ont été **artificialisés**, soit 1,37 ha par jour.

L'**impact est hétérogène** selon les territoires. La Vallée du Rhône, les Costières (Sud de Nîmes) et le secteur d'Alès sont très fortement touchés. Les meilleures terres, celles de la ceinture verte, disparaissent.

Le **prix du foncier** a en conséquence explosé, doublant presque en 10 ans (en moyenne de 10 000 à 18 000 €/ha). Et il n'est pas en cohérence avec l'évolution des marchés.

Il est indispensable de maîtriser ce phénomène, sans quoi l'agriculture s'éteindra progressivement sur notre territoire.

UN APPROVISIONNEMENT LOCAL A RENFORCER

L'agriculture gardoise a su être précurseur et s'appuyer sur la manne touristique pour développer la vente directe il y a plus de 20 ans. Le réseau Bienvenue à la Ferme a été aussi très vite dynamique, développant notamment les prestations en agritourisme.

Ceci a conduit à se structurer pour développer la vente en circuit court à travers un **Magasin de producteurs** initié par la Chambre d'Agriculture, qui rassemble aujourd'hui 3 500 exploitants du Département et réalise un chiffre d'affaires de près de 7 millions d'euros.

Cet **outil unique** permet aussi de renforcer la présence des agriculteurs gardois auprès de la restauration collective (500 000 € de chiffre d'affaires), avec 25 000 repas jours actuellement.

Pour autant, tout reste à construire en matière de **restauration collective**. Trop de structures isolées n'ont aujourd'hui pas accès aux productions locales, par méconnaissance, contrainte budgétaire, facilité, ou encore contrainte organisationnelle.

Dans cette perspective, les **Programmes Alimentaires Territoriaux** (PAT) sont un levier efficace dans notre Département.

Au-delà, et comme dans le reste du pays, une large part de notre consommation alimentaire est importée au mépris des logiques de circuit court, de préservation de l'environnement (énergie grise) et d'une agriculture durable.

Et cette tendance se renforce puisque la **balance commerciale** des produits agricoles bruts en Occitanie, positive en 2021, est désormais largement **déficitaire** (- 614 M€ en 2022), particulièrement du fait de l'importation de fruits et légumes, que nous sommes pourtant capables de produire localement.

AGRICULTURE GARDOISE

Une pépite en danger !

UN CADRE REGLEMENTAIRE DE PLUS EN PLUS EXIGEANT

Les normes européennes, déjà exigeantes, sont souvent **surtransposées** en droit français, notamment dans le cadre du dernier Plan Stratégique National (PSN) et viennent impacter la compétitivité de notre agriculture.

Les Zones de Non Traitement, Distances de Sécurité Riverains et Distances de Sécurité en bordure de massifs forestiers impactent 10 à 15% de la SAU (en cours de calcul dans le Gard). L'agriculture doit aussi faire face à une **réglementation phytosanitaire** de plus en plus exigeante (disparition de certaines molécules), particulièrement sur les sites classés Natura 2000, à un usage de l'eau de plus en plus restrictif (zones rouges des masses d'eau, arrêtés préfectoraux). Il faut aussi mettre en œuvre des réglementations de plus en plus poussées : Certiphyto, Conseil Stratégique Phytosanitaire, renforcement du HVE, ...

Les conséquences sont une **perte de productivité et de rentabilité** et la disparition progressive de certaines cultures (maraîchage et arboriculture en particulier). Mais aussi une **dégradation de l'image** de notre agriculture auprès du Grand public, alors même qu'elle est probablement la plus vertueuse au monde.

En découle un véritable découragement des agriculteurs et un renforcement du mal-être.

DES ALEAS CLIMATIQUES SANS EQUIVALENT

Depuis septembre 2021, les **épisodes climatiques** se succèdent à un rythme accéléré : gel au printemps 2021, inondations le 14 septembre 2021, gel au printemps 2022, grêle au printemps 2022, incendies à l'été 2022, sécheresse de 4 mois en 2022, fortes pluies et grêles les 16 et 17 août 2022, grêle au printemps 2023, sécheresse au début du printemps 2023, canicule/échaudage en août 2023, ...

S'il possède un potentiel agricole remarquable, le Gard affiche aussi des **records météorologiques** : vitesse du vent, chaleur, inondations, ... Qui ne sont pas sans conséquences sur l'agriculture.

Une Association des agriculteurs sinistrés a été créée, afin de faciliter l'indemnisation des pertes de récoltes. Un service dédié a été mis en place au sein de la Chambre d'agriculture, qui accompagne aussi largement l'**adaptation au changement climatique**, via un dispositif qui a été primé nationalement.

Le sujet est désormais au cœur de notre quotidien, pour anticiper ou réparer les conséquences des aléas climatiques.

UNE SITUATION ECONOMIQUE DEGRADEE

La **situation économique mondiale** impacte naturellement l'agriculture gardoise. Les coûts de production augmentent avec l'inflation, sans que les prix de vente ne puissent suivre une progression équivalente.

Au-delà, le **marché de la viticulture** est extrêmement compliqué. Le Gard est le 3^{ème} producteur de vin en Occitanie. Si la production a progressé de 6% par rapport à 2021, les stocks sont actuellement de 6 mois, ce qui est la limite acceptable, avec une perspective de stocks à 8 mois très prochainement, notamment pour des vins qui ne sont pas faits pour la garde (risque de perte élevé). Les prix de vente s'effondrent,

AGRICULTURE GARDOISE

Une pépite en danger !

selon les secteurs de -20% à -40%. Le taux de contractualisation est de plus très faible, laissant augurer des ventes futures très difficiles.

De nombreux viticulteurs envisagent d'arrêter purement et simplement leur activité (particulièrement en Côtes du Rhône). **Des solutions sont recherchées**, mais qui ne peuvent satisfaire personne : distillation, arrachage, ...

La perte de pouvoir d'achat des ménages a aussi des conséquences majeures sur les marchés. La consommation de **produits frais** a par exemple largement diminué. Ces produits sont périssables et donc plus facilement susceptibles de se perdre. Ceci touchant naturellement l'agriculture.

Mais, c'est surtout le **marché du bio** qui est durement impacté, avec une baisse de ventes en volume de l'ordre de 8 % en 2022. Une tendance baissière confirmée en 2023.

Des exploitants agricoles vendent aujourd'hui des produits bio en conventionnel, certains se sont même engagés dans une **déconversion**, au point que le solde conversions/déconversions est négatif pour la première fois depuis 15 ans.

Ceci est particulièrement vrai en viticulture, avec des prix de vente plus élevé pour le HVE et un marché du vin bio saturé.

Par ailleurs, les prix de vente ont progressé de 5% mais les prix d'achats au producteur sont à la baisse.

L'âge d'or du bio semble révolu et aucune reprise n'est attendue pour 2024. Situation forcément difficile pour une agriculture gardoise qui a fait des efforts importants pour être une des plus performantes de France en ce domaine.

La priorité de court terme doit sans doute être de **mobiliser nos efforts pour aider les exploitations en bio** à traverser cette période difficile et à les consolider, plutôt que de poursuivre un développement massif des conversions alors que les marchés ne sont actuellement pas en capacité d'absorber les productions.

MAIS UNE AGRICULTURE AU CŒUR DES ENJEUX SOCIÉTAUX

L'agriculture est aujourd'hui au cœur de nombreux enjeux de société : la souveraineté alimentaire, la préservation de l'environnement, la qualité de l'alimentation, les circuits courts, ...

Et **l'agriculture gardoise est volontaire** pour répondre à tous ces défis.

Mais il faut se donner les moyens de répondre aux enjeux tout en préservant les équilibres. Ne pas mettre en péril l'agriculture locale par un **niveau d'exigence incomparable**, pour ensuite importer des produits étrangers qui ne sont pas soumis aux mêmes règles sanitaires et environnementales et avec de surcroît un bilan carbone catastrophique lié au transport. Alors même qu'il n'y a pas d'agriculture plus **vertueuse** que la nôtre.